

Parc national des Pyrénées

Objectif 13: Préserver la spécificité du patrimoine bâti

[...]

MESURES CONTRACTUELLES PERMETTANT D'ATTEINDRE CET OBJECTIF

- **MESURE DE CONNAISSANCE**

- Identifier et valoriser les savoir-faire associés au patrimoine bâti (technique de construction et de réhabilitation).

[...]

Contributions attendues des communes

- Maintiennent la qualité du patrimoine bâti dans les opérations de rénovation et de restauration en respectant notamment les matériaux locaux et les techniques « traditionnelles » ;

- Facilitent l'utilisation pédagogique, scientifique et touristique des cabanes sans vocation pastorale ;

- S'investissent dans la rédaction et adoptent un code de bonnes pratiques concernant la rénovation du patrimoine bâti.

Rôles de l'établissement public du Parc national des Pyrénées

- Facilite la réalisation de travaux respectueux des matériaux et des formes en prenant part, y compris du point de vue financier, aux surcoûts engendrés par le respect des matériaux et des techniques ;

- Diffuse de l'information sur les possibilités de prises en charge et d'aides à la rénovation ;

- Facilite l'intervention de chantiers d'insertion ;

- Définit un cahier des charges permettant d'identifier des professionnels qualifiés sur des chantiers de rénovation de qualité ;

- Fait connaître et contribue à faire adopter le cahier des charges des bonnes pratiques de rénovation ;

- Participe à la rédaction du code de bonnes pratiques.

Principaux autres partenaires à mobiliser

Collectivités territoriales, DRAC, CAUE, associations culturelles, CAPEB, Commissariat de massif des Pyrénées, gestionnaires d'estives, associations d'insertion...

Parc national des Pyrénées

Référence ID de l'article : #2252

Auteur : Alicia Lambert

Dernière mise à jour : 2014-04-11 10:52